



**Communauté d'Agglomération du Sud**  
Entre-Deux . Saint-Joseph . Saint-Philippe . Le Tampon

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

# Communauté d'Agglomération du Sud

## Rapport d'Activités



## Exercice 2022



# SOMMAIRE

## POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>1. PROJET DE TERRITOIRE</b>	7
<b>2. L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT</b>	9
<b>3. L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE</b>	13
<b>4. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	18
<b>5. LE TRANSPORT</b>	20
<b>6. L'HABITAT</b>	25
<b>7. LE PLAN LOCAL INSERTION ET EMPLOI</b>	27
<b>8. LES FINANCES</b>	29
<b>9. LES RESSOURCES HUMAINES</b>	33
<b>10. LA COMMANDE PUBLIQUE</b>	36
<b>11. LES AFFAIRES JURIDIQUES</b>	38
<b>12. LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION</b>	40
<b>13. LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES</b>	43
<b>14. LA DIRECTION DES MOYENS LOGISTIQUES</b>	46



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

« La CASUD bénéficie d'une situation financière confortable ».

« La CASUD a souhaité évaluer, entre autres, l'impact de ces évolutions sur la qualité de vie au travail, en s'appuyant sur un audit réalisé par un cabinet extérieur. Il en ressort un bilan globalement satisfaisant ».

Ces deux citations sont extraites du rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion d'août 2023. Elles consacrent tout l'engagement et le travail réalisé au profit de notre territoire et de notre population par les élus et les agents de la Communauté d'agglomération du Sud de La Réunion. Elles témoignent également de la fierté qu'ils peuvent légitimement en retirer.

En effet, de par les compétences qu'elle exerce, la CASUD travaille au quotidien au service de ses 135 000 administrés et de l'ensemble des acteurs socio-économiques des communes de Saint-Philippe, de l'Entre-Deux, de Saint-Joseph et du Tampon. Le Rapport d'activités qui vous est présenté pour l'année 2022 vous permettra de prendre la mesure de cette réalité.

Les bons résultats de l'année 2022 ne sont possibles que grâce au redressement de nos finances. Je dois rappeler qu'en 2014, la situation financière de la CASUD était catastrophique avec un déficit constaté de - 6 751 723.93 €.

Avec le soutien et la confiance de nos collègues conseillers communautaires, j'ai réussi, en tant que Président élu en 2014 et réélu en 2020, à dégager à la fin de l'année 2022, un résultat excédentaire ( capacité d'autofinancement ) de + 11 345 000 €.

Cela représente un redressement de plus de 30 millions € des finances de CASUD qui a eu pour conséquence de nous conférer la confiance des banques et des institutions pour la conduite de nos investissements et la poursuite de nos ambitions.

Car au-delà de ce rapport, qui constitue une photographie de l'année 2022, le plus important est de pouvoir répondre aux enjeux majeurs qui nous font face et, notamment :

- Sur la commune de Saint-Philippe : la cale de halage et la zone d'activités économiques de Basse Vallée.
  - Sur celle de l'Entre-Deux : la création de la zone d'activités économiques et de la nouvelle station d'épuration.
  - À Saint-Joseph : le renforcement de l'alimentation en eau du secteur de la Crête pour permettre le développement agricole et l'installation de nouvelles familles, ainsi que les travaux de raccordement sur la station d'épuration.
  - Et enfin au Tampon : la mise en chantier, pour une livraison fin 2025, de la nouvelle voie urbaine, reliant la quatre-voies, à partir de la tour des Azalées au 14<sup>ème</sup> KM, en passant par Trois-Mares.
- L'autonomie énergétique est également au cœur de mes préoccupations.

Face au réchauffement climatique, nous avons le devoir de protéger notre biodiversité et de développer des énergies vertes, respectueuses de notre environnement.

Nos services y travaillent déjà en vue de :

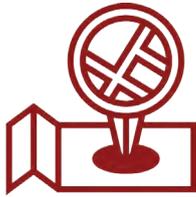
- Réaliser une unité de méthanisation qui produira, à partir des effluents agricoles, de l'électricité vertes pour nos familles. Cela permettra également de développer nos exploitations agricoles tout en protégeant les nappes phréatiques.
- Concrétiser les études sur le potentiel géothermique de notre territoire.

Bien entendu, je n'oublie ni l'autonomie alimentaire, ni une mobilité plus respectueuse de l'environnement, ni encore la préservation de la ressource en eau, qui font déjà l'objet de mesures et de crédits spécifiques très importants.

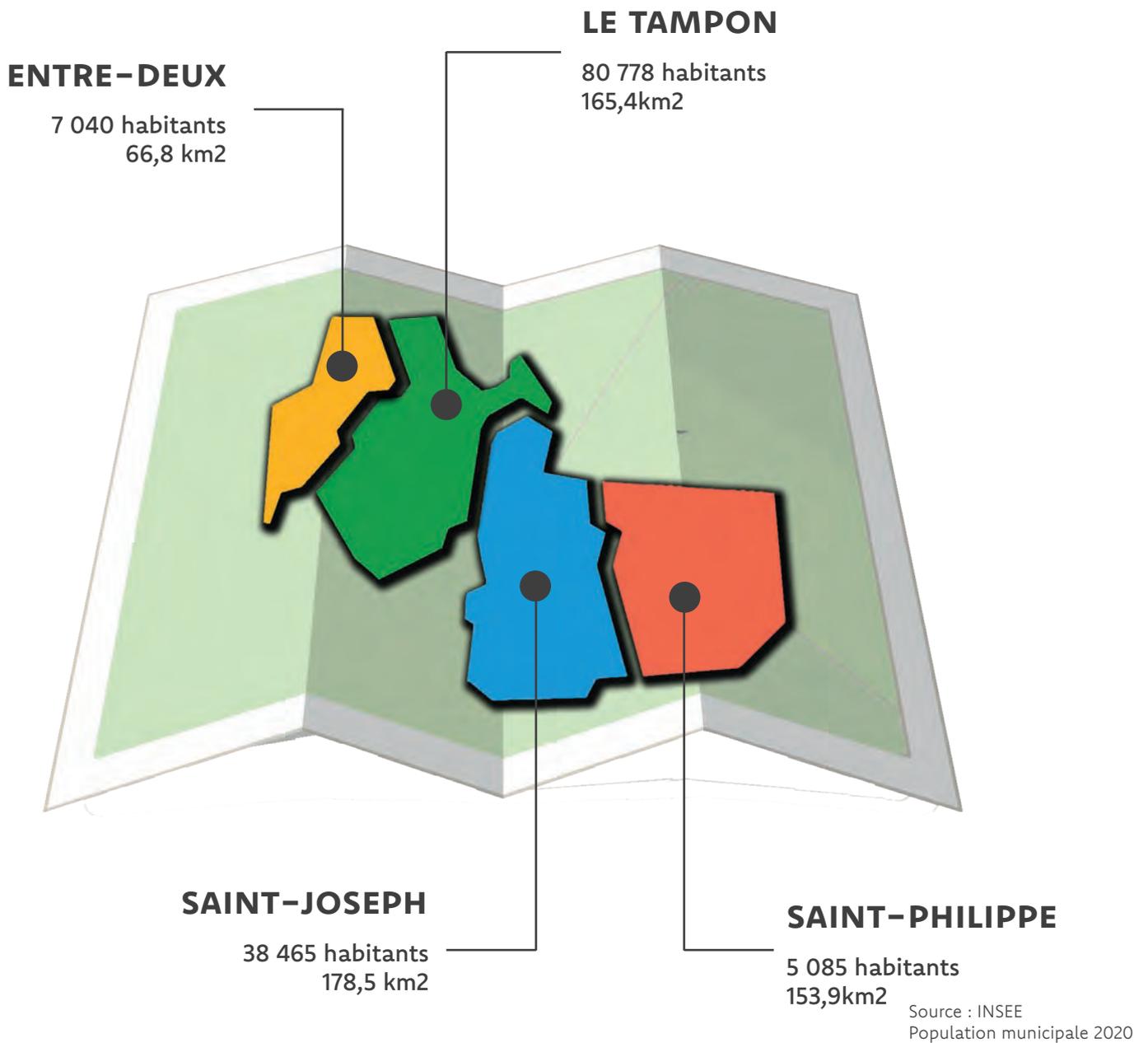
Toutes ces hautes ambitions, nous continuerons à les porter ensemble dans les prochaines années, comme cela a été depuis 2014. Comme en 2021, nous poursuivrons notre travail dans le seul intérêt de l'amélioration du cadre de vie et du pouvoir d'achat des familles de nos quatre communes et un dans esprit de solidarité, d'équité, de transparence et de concertation.

**André THIEN AH KOON**

Président de la Communauté d'Agglomération du Sud  
Maire de la commune du Tampon



## POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD





Communauté d'Agglomération du Sud  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

# LE PRÉSIDENT ET LES VICES-PRÉSIDENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET LES VICES -PRÉSIDENTES



Président

M. André THIEN-AH-KOON



Affaires  
Générales  
et Finances

M. Bachil VALY  
1<sup>er</sup> Vice-Président - Entre-Deux



Eau,  
GEMAPI Tampon  
et SCoT

M. Jacquet HOARAU  
2<sup>ème</sup> Vice-Président - Le Tampon



Commande  
Publique

M. Albert GASTRIN  
3<sup>ème</sup> Vice-Président - Le Tampon



Coordination  
du Pôle  
de Proximité  
de Saint-Joseph

M. Christian LANDRY  
4<sup>ème</sup> Vice-Président - Saint-Joseph



Affaires  
Portuaires et  
Coordination du  
Pôle de Proximité  
de Saint-Philippe

Mme Vanessa COURTOIS  
5<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Saint-Philippe



Maîtrise  
de l'Énergie  
et Plan Climat

Mme Francemay PAYET-TURPIN  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Le Tampon



Personnel  
et  
Insertion

Mme Catherine TURPIN  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Le Tampon



Transports

M. Daniel MAUNIER  
8<sup>ème</sup> Vice-Président - Le Tampon



Développement  
Touristique et  
Coordination du  
Pôle de  
Proximité de  
l'Entre-Deux

Mme Isabelle GROSSET-PARIS  
9<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Entre-Deux



Développement  
Economique

M. Jean-Pierre THERINCOURT  
10<sup>ème</sup> Vice-Président - Le Tampon



Gestion des  
Déchets  
Economie  
circulaire et  
Errance animale

Mme Evelyne ROBERT  
11<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Le Tampon



Habitat  
et systèmes  
d'Informations  
Géographiques

M. Harry MUSSARD  
12<sup>ème</sup> Vice-Président - Saint-Joseph



SPANC ET SPAC,  
Notification des  
Conventions de Vente  
d'Eau en Gros et des  
Contrats de Travail sur  
Saint-Joseph

M. Louis Jeannot LEBON  
13<sup>ème</sup> Vice-Président - Saint-Joseph



Suivi de l'Opération  
Revitalisation  
du Territoire,  
Rénovation Thermique  
des Bâtiments,  
GEMAPI sur Saint-Joseph

M. Alin GUEZELLO  
14<sup>ème</sup> Vice-Président - Saint-Joseph



# LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET LES VICES -PRÉSIDENTES



Communauté d'Agglomération du Sud  
Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe, Le Tampon

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE MANDATURE 2020-2026

### LE PRÉSIDENT



**M. THIEN AH KOON**  
André  
Président

### LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES VICE-PRÉSIDENTS



**M. VALY**  
Bachil  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Entre-Deux



**M. HOARAU**  
Jacquet  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Le Tampon



**M. GASTRIN**  
Albert  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Le Tampon



**M. LANDRY**  
Christian  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Saint-Joseph



**Mme COURTOIS**  
Vanessa  
5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Saint-Philippe



**Mme PAYET-TURPIN**  
Francemay  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Le Tampon



**Mme TURPIN**  
Catherine  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Le Tampon



**M. MAUNIER**  
Daniel  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Le Tampon



**Mme GROSSET-PARIS**  
Marie-Isabelle  
9<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Entre-Deux



**M. THERINCOURT**  
Jean-Pierre  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Le Tampon



**Mme ROBERT**  
Evelyne  
11<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Le Tampon



**M. MUSSARD**  
Harry  
12<sup>ème</sup> Vice-Président  
Saint-Joseph



**M. LEBON**  
Louis Jeannot  
13<sup>ème</sup> Vice-Président  
Saint-Joseph



**M. GUEZELLO**  
Alin  
14<sup>ème</sup> Vice-Président  
Saint-Joseph

### LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

#### LE TAMPON



**Mme ROMANO**  
Augustine



**Mme MONDON**  
Laurence



**M. PICARDO**  
Bernard



**Mme DIJOUX-RIVIERE**  
Mimose



**M. GONTHIER**  
Charles Émile



**M. THIEN-AH-KOON**  
Patrice



**Mme TECHER**  
Doris



**M. SAUTRON**  
Serge



**Mme DOMITILE**  
Noéline



**Mme LOSSY**  
Patricia



**M. FONTAINE**  
Henri



**Mme FONTAINE**  
Véronique



**Mme BASSIRE**  
Nathalie



**M. SOUBAYA**  
Josian



**Mme BENARD**  
Monique



**M. FONTAINE**  
Gilles

#### SAINT-JOSEPH



**M. LEBRETON**  
Patrick



**Mme MUSSARD**  
Rose-Andrée



**M. HUET**  
Mathieu



**Mme LEJOYEUX**  
Marie-Andrée



**M. HOAREAU**  
Sylvain



**Mme K/BIDY**  
Émilie



**M. LEBON**  
David



**Mme LEICHNIG**  
Stéphanie



**Mme LEVENEUR**  
BAUSSILLON  
Inelda



**Mme FULBERT-GÉRARD**  
Gilberte



**M. VIENNE**  
Axel



**Mme HUET**  
Marie-Josée



**M. HUET**  
Henri-Claude



**Mme JAVELLE**  
Blanche Reine



**Mme BENARD**  
Clairette Fabienne

#### ENTRE-DEUX



**M. PAYET**  
Gilles

#### SAINT-PHILIPPE



**M. RIVIÈRE**  
Olivier



# 1 | LE PROJET DE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE



La démarche Projet de Territoire a débuté en 2021 avec notamment le choix d'un Bureau d'Etudes pour accompagner la CASUD

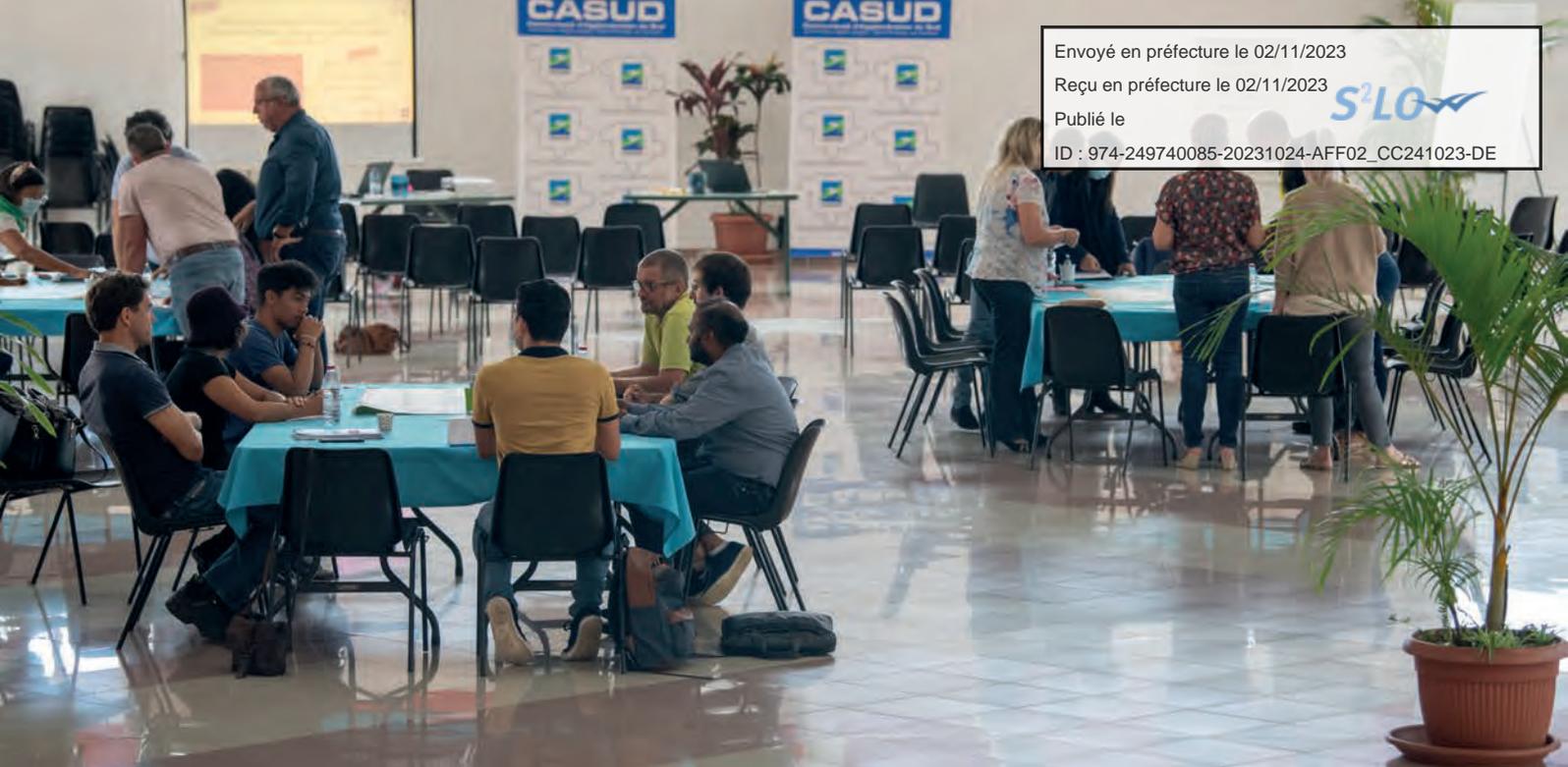
2022 a permis, en lien avec le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (comme outil opérationnel du Projet de Territoire), de mettre en place les premières rencontres de co-construction en interne et présenter les avancées auprès des élus des 4 Communes.

Pour rappel, les 4 orientations stratégiques retenues sont :

- Orientation 1 : protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de la population,
- Orientation 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre vers une alimentation saine,
- Orientation 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain,
- Orientation 4 : être pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire.

Le Projet de Territoire, la feuille de route politique, et le CRTE, l'outil de mise en œuvre, sont voués à évoluer en tenant compte de la réalité du terrain, des évaluations réalisées et des opportunités.





## ENJEUX ET MISSIONS

### Enjeux :

- Partager un langage commun au sein du bloc communal, à savoir EPCI et Communes membres ;
- Enrichir le diagnostic et prioriser les actions suivant les réalités du terrain.

### Missions :

- Proposer des ateliers de co-construction agents CASUD et communaux et élus communautaires et communaux,
- Présenter l'avancée des travaux en rencontres bilatérales pour conforter et/ou amender le Projet de Territoire.

## FOCUS



### FÉVRIER 2022 :

Présentation des diagnostics et projets aux élus et partenaires

### MARS 2022 :

Approbation du CRTE (version 1) en Conseil Communautaire

### AVRIL 2022 :

Ateliers techniques avec les agents de la CASUD et des Communes pour conforter le diagnostic et faire des propositions de projets dans le cadre des Projet de Territoire et CRTE

### JUILLET 2022 :

Présentation des travaux du Projet de Territoire en COmité de DIRection (CODIR)  
Signature du CRTE avec l'État

### OCTOBRE 2022 :

Atelier avec les élus communautaires et communaux pour présenter les travaux réalisés et faire émerger des projets à prioriser dans le cadre du Projet de Territoire et du CRTE

### NOVEMBRE 2022 :

Présentation du Projet de Territoire aux élus dans les Communes : rappel de la démarche et des orientations, présentation des projets à prioriser et introduction du pacte de gouvernance.  
Présentation en bureau communautaire élargi

## PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre les projets retenus dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements ;
- Sécuriser les financements des projets ;
- Co-construire le CRTE et le Projet de Territoire avec les acteurs du territoire via une phase de concertation (ateliers techniques, participation citoyenne) ;
- Présenter le Projet de Territoire à l'approbation du Conseil Communautaire ;
- Echanger avec les agents et/ou élus sur la mise en place des autres documents stratégiques permettant sa mise en œuvre :
  - Pacte de gouvernance
  - Pacte financier et fiscal
  - Projet d'administration

# 2 | L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

S<sup>2</sup>LOW



La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) exerce la compétence Eau et Assainissement depuis 2010, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis 2018 et la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis 2020.

Dans un contexte mondial tendu avec des changements climatiques de plus en plus perceptibles, la gestion et le traitement de cette ressource restent au coeur des actions de la CASUD sur son territoire.

Pour faire face à ce défi majeur, la CASUD a poursuivi, en 2022, ses actions conformément au Contrat de Progrès signé avec l'État et les partenaires financiers en 2019 dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement 2017/2022 d'un montant de 122 M€.



**UTEP PAILLE EN QUEUE  
ENTRE-DEUX**

## UTEP LEVENEUR LE TAMPON

### ENJEUX ET MISSIONS

#### L'EAU

- Renforcement et sécurisation des capacités de production,
- Recherche de nouveaux gisements,
- Création d'unités de potabilisation,
- Modernisation du réseau.

#### GEMAPI

- Travaux de protection contre les crues de la rivière des Remparts à Saint Joseph.

#### L'ASSAINISSEMENT

- Extension des réseaux d'assainissement collectif,
- Augmentation des raccordements au réseau d'assainissement collectif,
- Augmentation des interventions du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

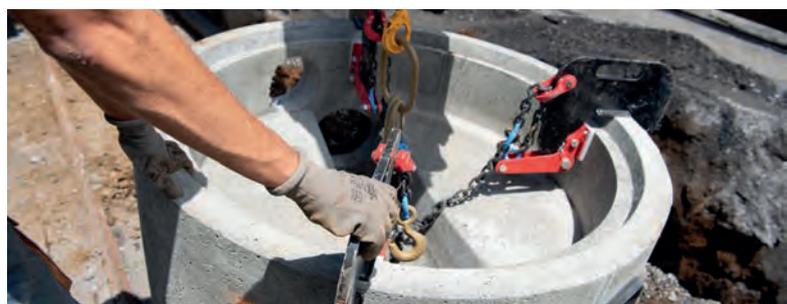
#### L'ASSAINISSEMENT

- Lancement de marchés à bons de commande pour l'entretien des réseaux.

### ACTIONS - RÉALISATIONS

#### SPANC - SPAC

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a connu en 2022 une augmentation de ses interventions, à savoir : 1319 vérifications techniques des ouvrages d'assainissement non collectif, 761 contrôles de l'exécution des ouvrages d'assainissement non collectif neufs ou à réhabiliter, 555 contrôles de vérification du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif existants, et 4 contre-visites



- Le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) a augmenté son taux de branchements supplémentaires réalisés en 2022 : pour un linéaire de réseau de 122 km ;
- Fin des travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable « Perle » pour un coût de 1,8 M € ;
- Lancement des travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur le Tampon (6 km : Chemin de l'Herminatge, tronçon Eucher POTHIN/Clémencin PAYET/RN/Frédéric BADRE, rue Martinel Lassays, rue du Tampon, Victor Hugo, RN3, Leconte Delisle, Père Rognard et Bourbon) 2000 nouveaux abonnés pour un montant de 7,9 millions d'euros ;
- Réception des travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur Saint Joseph (8 km : Chemin Joseph Hubert, Guy de la Ferrière, Leconte Delisle, Leconte Delisle/RD33, rue des Jacques, impasse Vigny, rue Aimé Turpin, Aimé Lebon, Charançons, chemin Cannas, rue Joseph Bédier, rue Lescure, impasse Moineaux et rue Henri Mussard, Raphaël Babet, Jean Mermoz, Scholastique Malet/hibiscus, rue Balance, Roland Garros/impasse Crêche, chemin Chenieu, Juliette Dodu, Flamboyants, Lamartine, chemin Cazeau) qui représente 2000 nouveaux abonnés pour un montant de 7,2 M €

## EAU

- Mise en service de l'unité de potabilisation Paille en Queue à l'Entre Deux, pour un coût global de 2,7 M € ;
- Poursuite des études et acquisition du foncier pour la création d'une unité de potabilisation PAYET GO à la Plaine des Cafres, pour un coût estimatif comprenant les études et travaux de 12 M € ;
- Etude de faisabilité pour la sécurisation du captage de CAZALA à Saint Joseph, pour un coût études et travaux estimé à 14 M € ;
- Lancement des études pour les travaux de mise en service du forage TAKAMAKA à Saint Philippe, pour un coût de 3,3 M € ;
- Lancement des travaux de modernisation de réseaux d'eau potable sur Saint Joseph (RD 33 et chemin Goyaviers), Saint Philippe ( de ravine Ango à chemin Takamaka), le Tampon (chemin Isautier, bld Jacques Chirac).

## PERSPECTIVES 2023

- Attribution des Délégations de Service Public Eau et Assainissement,
- Mise en service de l'Unité de Potabilisation LEVENEUR au Tampon,
- Démarrage des travaux de réhabilitation hydraulique du captage du Pont du Diable au Tampon,
- Lancement des études pour le démantèlement des captages Bras Long 2, la Table 1 et 2 sur l'Entre Deux,
- Début des travaux d'adduction Leveneur pour raccorder la totalité de la partie basse du Tampon à l'UTEP Leveneur
- Poursuite des études et lancement de la consultation d'entreprises pour la création de l'Unité de Potabilisation de PAYET GO à la Plaine des Cafres,
- Réception des travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur le Tampon (6 km : Chemin de l'Herminatge, tronçon Eucher POTHIN/Clémencin PAYET/RN/Frédéric BADRE, rue Martinel Lassays, rue du Tampon, Victor Hugo, RN3, Leconte Delisle, Père Rognard et Bourbon) 2000 nouveaux abonnés pour un montant de 7,9 millions d'euros,
- Réalisation et réception des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées, secteur de Bras Long, à l'Entre Deux, pour un montant de 400 000 euros,
- Lancement de nouveaux marchés de travaux en eau potable et assainissement,
- Poursuite des études pour les travaux de mise en service du forage TAKAMAKA à Saint Philippe, pour un coût de 3,3 M€,
- Poursuite de la réflexion sur la sécurisation du captage CAZALA à Saint Joseph,
- Réception des travaux d'endiguement de la Rivière des Remparts à Saint Joseph (partie hydraulique),
- Démarrage des travaux d'aménagement des berges de la Rivière des Remparts à Saint Joseph et la mise à double sens de la rue Amiral Lacaze pour un coût de 2,5 millions euros,
- GEMAPI : recrutement d'un chargé de mission GEMAPI,
- Poursuite des études sur la création de nouveaux forages dans le Bras de la Plaine,
- Réception des travaux de renouvellement de pompes au réservoir R13 de la Crête à Saint Joseph,
- Lancement d'une étude globale sur le refoulement de la Crête pour un coût de travaux estimé à 20 millions euros,
- Lancement de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable,
- Lancement de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux usées,
- Lancement du Schéma Directeur d'Évacuation des Eaux Pluviales dans le cadre de la GEPU.

- Lancement d'une étude de faisabilité sur l'implantation de Stations d'Épuration des Eaux Usées sur le site de Saint-Joseph
- Lancement des études de requalification des digues et mise en œuvre des visites techniques approfondies dans le cadre de la GEMAPI,
- Lancement des études pour l'extension des réseaux d'eaux usées sur Saint Joseph, l'Entre Deux et le Tampon pour un coût de travaux estimé à 8 millions euros,
- Lancement du marché à bons de commande pour l'entretien des réseaux enterrés d'eaux pluviales pour un coût annuel de 250 000 euros.



## BUDGET GLOBAL

	<b>EAU</b>	<b>SPAC</b>	<b>SPANC</b>	<b>GEMAPI</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Investissement</b>	14 033 000	2 733 000	20 000	5 251 000	22 037 000
<b>Fonctionnement</b>	2 461 000	1 052 000	156 000	6 000	3 675 000
<b>Total</b>	16 494 000	3 785 000	176 000	5 257 000	25 712 000

# 3 | L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

S<sup>2</sup>LO



L'environnement et le cadre de vie restent une priorité de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) sur son territoire composé des quatre communes que sont l'Entre Deux, Saint Joseph, Saint Philippe et le Tampon. La CASUD met en œuvre dans le cadre de ses compétences obligatoires et facultatives un grand nombre d'actions.





## ENJEUX ET MISSIONS

- Compétence obligatoire : la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés qui s'accompagnent d'actions de terrain et de communication auprès de tout public,
- Compétence facultative : l'errance animale avec la gestion de fourrière, la stérilisation et la récupération des cadavres d'animaux domestiques sur la voie publique

## FOCUS



En 2022, de nombreux projets et actions ont pu être menés tant au niveau des actions de terrain, de la communication, des études et travaux. Ces actions visent à favoriser l'économie circulaire et à offrir un service adapté et de qualité à un coût maîtrisé.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

### LA COLLECTE DES DÉCHETS

En 2022, ont été collectées en porte à porte sur le territoire par nos prestataires :

- 4129 tonnes d'emballages ménagers recyclables ,
- 30 341 tonnes d'ordures ménagères,
- 10 217 tonnes d'encombrants,
- 22 431 tonnes de végétaux,
- 2 267 tonnes de verre en point d'apport volontaire.

En ce qui concerne les déchetteries ce sont 10 465 tonnes de déchets divers qui ont été collectées (encombrants, végétaux, recyclables, ferrailles, gravats et électronique).

En 2022, ce sont 3844 nouveaux bacs verts et jaunes, toutes dimensions, qui ont été mis à la disposition des administrés, ramenant le parc global de bacs en service sur le territoire à 132763 contre 130841 en 2021.

De plus, afin de permettre la diminution des quantités d'ordures produites et de s'orienter vers un réemploi au sol de ses matières organiques et végétales 1060 bio composteurs de 400 et 700 litres ont été mis à disposition des administrés ayant fait la demande.

## L'ENLÈVEMENT DES VÉHICULES HORS D'USAGE (VHU)

La Communauté d'Agglomération du Sud a poursuivi en 2022 sa campagne d'enlèvement des véhicules hors d'usage sur voie publique après identification ou à la

demande de particuliers. Ce sont 525 véhicules hors d'usage (VHU) qui ont été récupérées par nos prestataires.

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE



## LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE COMMUNICATION

### **PRÉVENTION DES DÉCHETS**

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, commun au trois Intercommunalités CIVIS, TCO et CASUD, dont l'élaboration a commencé en 2020, a été validé en 2021.

Ce document cadre fixe des objectifs de contrôle et de réductions des déchets dans le respect d'échéances réglementaires.

### **DÉPLOIEMENT DES ACTIONS**

- Lutte contre le gaspillage alimentaire : mise à disposition de tables de tri dans 5 écoles (Bras de Pontho (Tampon), La Mare et Alizée (Entre Deux) et Tremblet et Baril (Saint Philippe))
- Compostage : mise à disposition de composteurs en kit dans les écoles et pour les administrés
- Accompagnement des sites de compostage partagés : formation de référents de site, maîtres et guides composteurs,
- Broyeurs : conventions de mise à disposition de broyeurs à végétaux avec aux les communes membres de l'EPCI,
- Économie sociale et solidaire : signature de conventions avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (AUDACE, RTS, ...) et création de zones de réemploi sur les déchetteries.

### **ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE**

- 2074 élèves ont été sensibilisés sur la thématique du tri sélectif, de la prévention des déchets, du compostage ou du ménage au naturel.
- 3327 kg de bouchons collectés dans le cadre du concours de collecte de bouchons en plastique.
- Les animateurs ont participé à de nombreuses actions dans les établissements scolaires dans le cadre d'évènements tels que la Semaine Européenne de Développement Durable, la Semaine Européenne de Réduction Des Déchets ou le World Clean Up Day.

### **MANIFESTATIONS**

En 2022, les animateurs ont pu intervenir sur de nombreuses manifestations (Fête du Chocas, fête du Vacoa, Florilèges, fête du Safran...).



### **L'ERRANCE ANIMALE**

L'activité de capture des animaux errants consiste en des tournées préventives ou sur appels de la CASUD, des mairies et services de sécurité. En 2022, 632 animaux ont été capturés contre 823 en 2021.



### **LES ACTIONS DE PROXIMITÉ**

Distribution de calendriers de collecte auprès de 65 488 foyers, 20 034 bac jaunes contrôlés visuellement.

### **STÉRILISATION ET IDENTIFICATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES**

En 2022, 876 animaux ont été stérilisés et 794 identifiés.

## LES TRAVAUX

Opération de réhabilitation et d'extension de la fourrière et du refuge animalier de Saint-Philippe

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le



ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

Afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de règles sanitaires et de protection animale, la CASUD a engagé des travaux de réhabilitation et d'extension de la fourrière et du refuge animalier construits en 1996. Les travaux ont réellement débuté début 2021.

Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- construction de la fourrière avec création de nouveaux espaces, création de 28 box pour une capacité d'accueil de 49 chiens, création d'une chatterie,
- réhabilitation de l'équipement existant pour accueillir le nouveau refuge.

La première phase des travaux a été réceptionnée en décembre 2021 et la seconde en décembre 2022.

Le coût total de l'opération est de 2 246 000 euros HT.

## PERSPECTIVES 2023

- Travailler de concert avec les prestataires pour améliorer le service de collecte des déchets.
- Lancer le marché de collecte en porte à porte « in house » sur Saint Philippe et Saint Joseph.
- Augmenter le parc de points d'apport volontaire (verres, textile, cartons).
- Poursuivre le suivi et la résorption des dépôts sauvages, des véhicules hors d'usage.
- S'engager dans les démarches d'extension des consignes de tri, de traitement des biodéchets.
- Distribuer gratuitement du compost dans les déchetteries.
- Poursuivre l'étude de faisabilité sur la création d'une usine de méthanisation.
- Poursuivre les actions de sensibilisation, de communication et de formations auprès des scolaires et des administrés.
- Refondre et mettre à jour le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) en Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avec, en phase 1, la réalisation du bilan carbone (BEGES) de la CASUD.
- Poursuivre les études d'extension de points d'apport volontaires et d'implantation de nouvelles déchetteries inversées sur le territoire.
- Lancer une étude sur le Tri Hors Foyer.
- Participer à l'étude engagée par ILEVA sur le réemploi.

### Principales dépenses directes :

Collecte forfaitaire des déchets ménagers	11 341 087 €
Acquisition et maintenance de bacs roulants	243 837 €
Acquisition de bio composteurs	199 929 €
Collecte des caissons en déchetterie	603 382 €
Collecte des BAV et valorisation	403 242 €
Enlèvement de VHU et valorisation	117 467 €
Participation au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (ILEVA)	9 233 113 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 142 057 €</b>

### Principales recettes : dépenses et recette différents montant

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	18 916 140 €
CITEO	827 961 €
OCAD3E	111 173 €
Redevance Spéciale	1 405 556 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 260 830 €</b>



### **BUDGET GLOBAL DU SERVICE**

En 2022, le service Environnement et Cadre de Vie de la Communauté d'Agglomération du Sud se composait d'une centaine d'agents pour un budget de fonctionnement de l'ordre de 22 M€ euros.

# 4 | LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

S'LO



La CASUD est compétente en matière de création, de gestion de zones d'activités économiques et d'immobilier d'entreprises. En matière de politique locale du commerce, elle participe à l'animation des centres villes.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

### LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- ZA des Grègues : travaux en cours depuis mai 2022 et achèvement prévu pour mi 2023
- ZAE les Palmiers : Sélection des entreprises. Approbation par le conseil communautaire des entreprises sélectionnés
- L'entretien de la ZAE LES TERRASS, grâce aux chantiers d'insertion;
- ZAE 14ème et 19ème : conventions de mandat signées avec la SPL MARAINA.

### LES AIDES AUX TERRITOIRES

Poursuite du soutien de la CASUD :

- SPL OTI SUD (800 000 euros),
- Opération Action Cœur de Ville transformée en ORT à Saint-Joseph (28 500 €),
- Aéroport de Pierrefonds (400 000 €),
- Université de la Réunion (100 000€),
- Hôtel « le Dimitile » à l'Entre Deux : garantie d'emprunt apportée pour son développement.

### L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- Finalisation des études du programme d'immobilier d'entreprise sur la ZAE LES TERRASS (170 000€);
- Achèvement de l'étude de faisabilité et de programme pour un show-room sur les Palmiers.

## FOCUS



Les faits marquants de 2022 sont :

- Engagement des travaux de la modernisation de la ZA des Grègues à Saint-Joseph pour un peu plus de 7 millions d'euros avec le soutien financier de l'Europe ;
- Commercialisation de la tranche 1 de la ZAE les Palmiers avec 22 entreprises retenues et une perspective de création de 200 emplois ;
- Acquisition de 3,7 ha de foncier sur la commune de Saint-Philippe pour réaliser la zone d'activité du Baril.

## PERSPECTIVES 2023

- Lancement d'une consultation marché de travaux pour la construction de 10 ateliers dans la ZAE TERRASS (2 millions d'euros);
- Fin des travaux de modernisation ZA des Grègues;
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la ZA Bézave / Carrosse à Saint-Joseph;
- Lancement des études d'opportunités économiques et de maîtrise d'œuvre pour les opérations des ZAE du 14<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> km au Tampon;
- Lancement des consultations des marchés de travaux pour la tranche 2 de la ZAE Les Palmiers (3,5 millions €)
- Reprise du portage du programme d'immobilier d'entreprise / FEDER de la ZAE les Palmiers par la CASUD ( 4 millions €).

# 5 | LE TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

S<sup>2</sup>LO



# ENJEUX ET MISSIONS

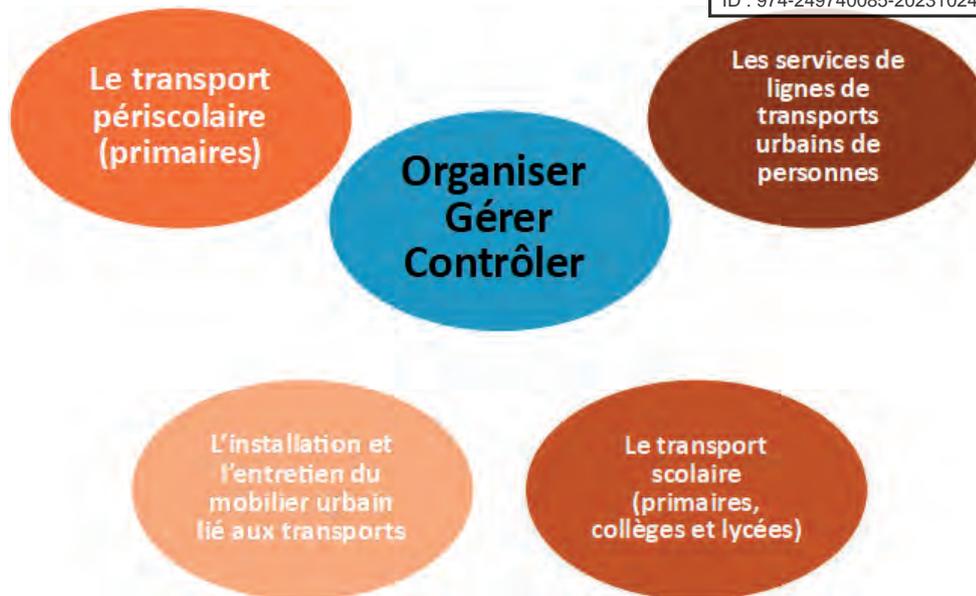
Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE



# ACTIONS - RÉALISATIONS

DATE DU CONSEIL	N° AFFAIRE	TITRE DE L'AFFAIRE
28/01/2022	AFF14-20220128	Rapport de présentation sur les modes de gestion et sur le principe de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transports publics urbains (article L. 1411-4 du cgct)
28/01/2022	AFF15-20220128	Principe de la création d'une société d'économie mixte à opération unique pour la gestion du service public de transport de voyageur
28/01/2022	AFF16-20220128	Approbation de l'avenant n° 8 à la convention de délégation de service de transport public de personnes pour le réseau de transport urbain de la casud
28/01/2022	AFF17-20220128	Approbation du protocole transactionnel entre la casud et le groupement l'oiseau bleu/c. Joseph dans le cadre du marché de transports scolaires
11/03/2022	AFF34-20220311	Mobilite durable - schema directeur des infrastructures de recharges des vehicules electriques - participation de la casud
29/04/2022	AFF07-20220429	Autorisation du conseil communautaire au president de signer l'avenant n° 2 au marche c13.074 « concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction de la gare routiere de la commune du tampon »
29/04/2022	AFF29-20220429	Pem (pole d'echange multimodal) de saint-joseph - approbation du mandat de maîtrise d'ouvrage entre la casud et la spla mariana
29/04/2022	AFF30-20220429	Realisation la gare de la plaine des cafres - approbation du mandat de maîtrise d'ouvrage entre la casud et la spla mariana
29/04/2022	AFF31-20220429	Construction de la gare routiere de la plaine des cafres - approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la casud et le conseil departemental
29/04/2022	AFF32-20220429	Construction de la gare routiere de la plaine des cafres - approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la casud et la commune du tampon
29/04/2022	AFF33-20220429	Construction de la gare routiere de la plaine des cafres - convention de mise a disposition entre la casud et la commune du tampon
24/06/2022	AFF16-20220624	Approbation du rapport annuel du delegataire de service public de transport urbain novasud pour l'exercice 2021
24/06/2022	AFF17-20220624	Participation de la casud au deploiement du service d'accompagnement a la renovation energetique (sare) sur 2022 -2023
24/06/2022	AFF26-20220624	Autorisation du conseil communautaire au president de signer les avenants de prolongation des marches de transports scolaires
23/09/2022	AFF32-20220823	Approbation de la modification n° 5 au marche n° 12.090 « missions de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'une voie urbaine sur la commune du tampon »
23/09/2022	AFF33-20220823	Approbation de la modification n° 3 au marche n° 16.035 « missions de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'une voie urbaine (2eme tranche) sur la commune du tampon
23/09/2022	AFF43-20220823	Contrat operationnel de mobilite (com) - bassin sud - avis de la casud
23/09/2022	AFF44-20220823	Acquisition de systemes d'informations voyageurs au sol et des materiels accessoires « lumiplan » par le biais de la centrale d'achat du transport public (catp)
23/09/2022	AFF45-20220823	Acquisition de velos a assistance electrique (vae) par la centrale d'achat du transport public (catp)
23/09/2022	AFF456-20220823	Approbation de l'avenant n° 9 a la convention de délégation de service de transport public de personnes pour le réseau de transport urbain de la casud
23/09/2022	AFF47-20220823	Autorisation du conseil communautaire au president de signer les avenants de regularisation des marches de transports scolaires
28/10/2022	AFF25-20221028	Attribution d'une subvention au syndicat intercommunal d'électricité de la réunion (sidelec) dans le cadre de la mise en place du schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques (sdirve)
02/12/2022	AFF23-20221202	Autorisation du conseil communautaire au president de signer le marche n°m22.022 : « travaux de mise aux normes accessibilité des points d'arrêts du réseau casud »

**TRANSPORTS URBAINS** : 46 lignes de bus  
 - 4 227 432 km pour 2022  
 - 1 130 185 € TTC de recettes commerciales, pour 1 233 185 clients transportés.  
 - 8% de plus comparé à l'année 2021.  
 - Un parc de 110 véhicules avec 211 salariés mobilisés.

**TRANSPORTS SCOLAIRE** : 128 véhicules affectés / jour  
 - 1 300 000 km / an  
 - 7100 élèves transportés par jour  
 - 1 695 sorties liées au périscolaire / an

**FINANCIER BUDGET** : 20 M€

- TS : 6.6M€ /  
 - TU : 12M€ /  
 - Périscolaire 400K€  
 19 M€ en Fonctionnement  
 -1 M€ en Investissement

**HUMAIN** : 132 agents  
 - 64 agents sur les pôles exploitation, ressources et infrastructures  
 - 68 Accompagnateurs Scolaires

**LES INFRASTRUCTURES**

- 3 Gares et 2100 arrêts de bus  
 Des logiciels métiers :  
 - HEURES / TO SCHOOL ( la carte lécool ) / TRANSCOL





### Nouvelle Gare routière du Tampon



2022 | 2023  
**TRANSPORTS SCOLAIRES**  
À PARTIR DU 15 JUIN 2022

L'inscription en ligne  
**LÉCOOL**

**ET NOUVEAU**  
Carte sans contact  
et rechargeable

**INSCRIPTION EN LIGNE : SIMPLIFIEZ-VOUS LA RENTRÉE !**  
[WWW.CASUD.RE/TRANSPORT/LE-TRANSPORT-SCOLAIRE](http://WWW.CASUD.RE/TRANSPORT/LE-TRANSPORT-SCOLAIRE)

- RAPIDE**  
J'ÉVITE LES FILES D'ATTENTE
- PRATIQUE**  
JE M'INSCRIS QUAND JE VEUX
- TRANKIL**  
JE REÇOIS MA CARTE CHEZ MOI

**CASUD**  
ENTRÉS DANS LE TRANSPORT EN TOUTE CONFIANCE

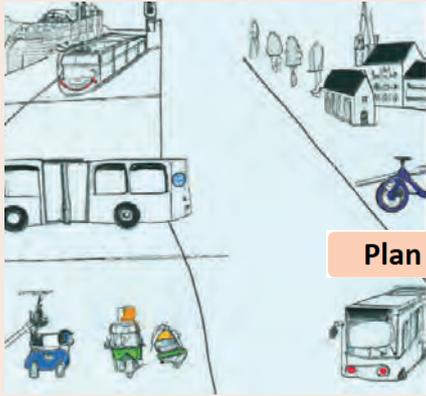
Et pour accéder directement au site  
**FLASHEZ CE QR-CODE**



### NOUVEAU SERVICE

# PERSPECTIVES 2023

# DSP TRANSPORT



**Une évolution importante de la demande de déplacements dans les 10 ans**

**Plan de Mobilité 2020-2030**



**La Voie Urbaine du Tampon**



**Nouveau PEM de Saint-Joseph**



21,5 mètres de voie aménagée



**Projet de Gare routière à la plaine des Cafres**



Gare routière



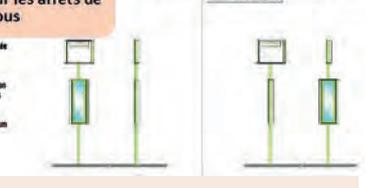
PS 0 - ELEVATION LATÉRALE DROITE - Echelle : 1 : 100



Mairie



**Travaux de mise en accessibilité, de pose de mobiliers sur les arrêts de bus**



Unité d'arrêt de bus

Bande de sécurité

Sillon de sécurité malaxants

Tréteaux auxiliaires (chaîne mixte)

Cheminement d'accès

Zone de montée bascule

Aire d'induction sans obstacles

Pente maximum 5%



**Travaux d'entretien général de sécurisation de la Gare de l'Entre Deux**



# 6 | L'HABITAT

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE





## FOCUS



- La concrétisation du PILHI, Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne avec le recrutement des premiers binômes d'intervention sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux ;
- La concrétisation du plan de gestion de la demande de logement et de la convention d'attribution de logements sociaux avec les recrutements de 3 travailleurs sociaux par les CCAS des communes de la CASUD.

## LES AIDES AUX TERRITOIRES

- Les subventions aux CCAS pour soutenir les améliorations de l'habitat des ménages en difficultés (220 000 €)
- Les subventions de minoration foncière à l'EPFR pour réduire les coûts des loyers (400 000 €)

## PERSPECTIVES 2023

- Achèvement du recrutement des équipes du PILHI ( 6 équivalents temps plein ) et accélération du développement du plan d'actions ;
- Équipement et formation des équipes du service d'accueil et d'information de la demande de logement ; formation des acteurs au logiciel métier spécifique et donnant l'accès au SNE (Système National d'Enregistrement) ;
- Lancement de deux études opérationnelles pour des interventions d'amélioration groupée de l'habitat sur le Tampon et sur Saint-Joseph en lien avec les dispositions de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) ;
- Évaluation à mi-parcours du PLHI et actualisation de la programmation ;
- Accompagnement au passage à la gestion en flux des droits de réservation avec les communes.

# 7 | LE PLAN LOCAL INSERTION ET EMPLOI



La CASUD est compétente en matière d'insertion. Elle oeuvre pour l'Economie Sociale et Solidaire et porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).





## ENJEUX ET MISSIONS

Le PLIE constitue un outil au service des personnes actives durablement exclues du marché du travail, qui maille l'ensemble de notre territoire. L'objectif du PLIE est de conduire et accompagner individuellement vers l'emploi: les demandeurs d'emplois de longue durée, les bénéficiaires des minima-sociaux, les jeunes sans qualification, toute personne pour qui le recours mis à disposition est insuffisant, via la mise en oeuvre de parcours, adaptés à chaque situation.

Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen ( FSE)

à hauteur de 80% pour ses actions.

Cette direction se compose en 2022 de 6 agents: Un Directeur ESS, une Coordinatrice en charge de la Structure d'Animation et de Gestion et de l'équipe du PLIE, quatre Gestionnaires de parcours.

L'objectif général du PLIE de la CASUD est de permettre à des personnes rencontrant des difficultés face à l'emploi de bénéficier d'un soutien afin d'intégrer durablement un emploi.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

- Les forums «Mardi Nou Lé La» et « La création d'activité» et la Journée Pour l'Emploi au Tampon,
- Les forums «Forum inversé» et «Happy» à Saint-Joseph,
- L'action de participation au Village de l'Emploi pour l'Entre-deux,
- Les partenariats avec les associations d'insertion sur Saint-Philippe,
- Les partenariats avec l'ADIE,
- Les cofinancements de formations individuelles

### FOCUS



**103 NOUVELLES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

\* 282 personnes en étapes de parcours

\* 85 personnes sorties du PLIE ( CDI, CDD+ 6 mois, formations qualifiantes, créations d'entreprises)

### PERSPECTIVES 2023

Le PLIE a tenu son Comité de Pilotage pour le nouveau programme d'actions 2023 et a validé son engagement à renforcer les parcours d'insertion.

Le PLIE a également présenté son projet de protocole 2021/2027 FSE + à ses partenaires.

# 8 | LES FINANCES



Au delà de la préparation des documents budgétaires, la direction des finances assure les missions suivantes :

Elle est en charge du contrôle de gestion. A ce titre, elle s'efforce d'instaurer un véritable dialogue de gestion avec les directions opérationnelles et les partenaires externes, de manière à permettre le pilotage des activités, seul à même de garantir l'efficacité et l'efficience dans la conduite des activités. Elle a aussi pour mission d'offrir le maximum de flexibilité possible aux directions opérationnelles dans le respect d'un cadre réglementaire particulièrement rigide et exigeant.

La direction des finances recherche l'optimisation du financement des opérations, en lien avec la cellule de prospection des subventions, ainsi qu'auprès des partenaires bancaires.

La cellule d'optimisation des recettes joue quant à elle un rôle pour analyser les bases fiscales et s'assurer de leur fiabilisation.

La direction des finances est initiatrice et moteur dans le processus de dématérialisation et de modernisation des procédures internes, y compris opérationnelles. Ces procédures doivent notamment permettre de garantir que les recettes sont bien enregistrées et de manière exhaustive.

Elle effectue également le paiement des fournisseurs dans le respect des délais règlementaires, de la disponibilité des crédits et de la trésorerie.

Elle s'assure enfin de la défense des intérêts financiers de la CASUD auprès des partenaires.

L'un des principaux enjeux de la CASUD, pour les années à venir, sera de poursuivre l'optimisation de ses finances, via la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et si possible l'augmentation de ses recettes, de manière à dégager des marges de manœuvre financières (excédents de fonctionnement).

Ces marges de manœuvre seront indispensables au financement du programme pluriannuel d'investissement (PPI), ainsi que pour permettre de contenir un endettement déjà élevé. Dans cette perspective, l'obtention d'un maximum des sources de financement offertes par les

plans de relance français et européen sera essentielle.

Cet enjeu de maîtrise financière est d'autant plus complexe dans le contexte actuel de forte inflation, et du probable effort qui sera demandé aux collectivités territoriales pour le rétablissement des comptes publics (via un mécanisme non encore défini qui succèdera aux contrats dits de «Cahors», lesquels imposent un plafond d'augmentation annuel des dépenses aux plus grosses collectivités territoriales).

Améliorer la connaissance des coûts des différentes politiques publiques de la CASUD permettra de mieux réaliser l'objectif de maîtrise de la dépense et de développement des recettes. La comptabilité analytique est un outil qui sert cet objectif. La démarche actuelle de réalisation d'une matrice compta-coûts pour le service public de gestion des déchets est un exemple à suivre et à déployer vers les autres compétences, puisqu'elle permet de comparer la CASUD à d'autres structures équivalentes.

Un autre enjeu est celui de la qualité des comptes et de la fiabilité des procédures de contrôle interne de la CASUD. Le projet de passage à la norme comptable M57 au 1er janvier 2023 y contribuera.

L'étape significative suivante à envisager sera l'évolution vers un compte financier unique à horizon 2024, voire à engager ensuite une démarche visant à la certification des comptes de la CASUD. L'obtention de ce label signifierait l'atteinte d'un niveau élevé de maturité du contrôle interne.

Le rétrospective financière en page suivante a été réalisée à partir du compte administratif 2022, approuvé par le Conseil communautaire le 14 avril 2023. Elle donne une représentation synthétique des dépenses par grandes catégories, ainsi que de l'origine des recettes qui ont permis de financer ces dépenses, et enfin du résultat de l'exercice.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CASUD

Equilibre du compte administratif consolidé 2022  
Budget principal et budgets annexes (en millions d'euros).

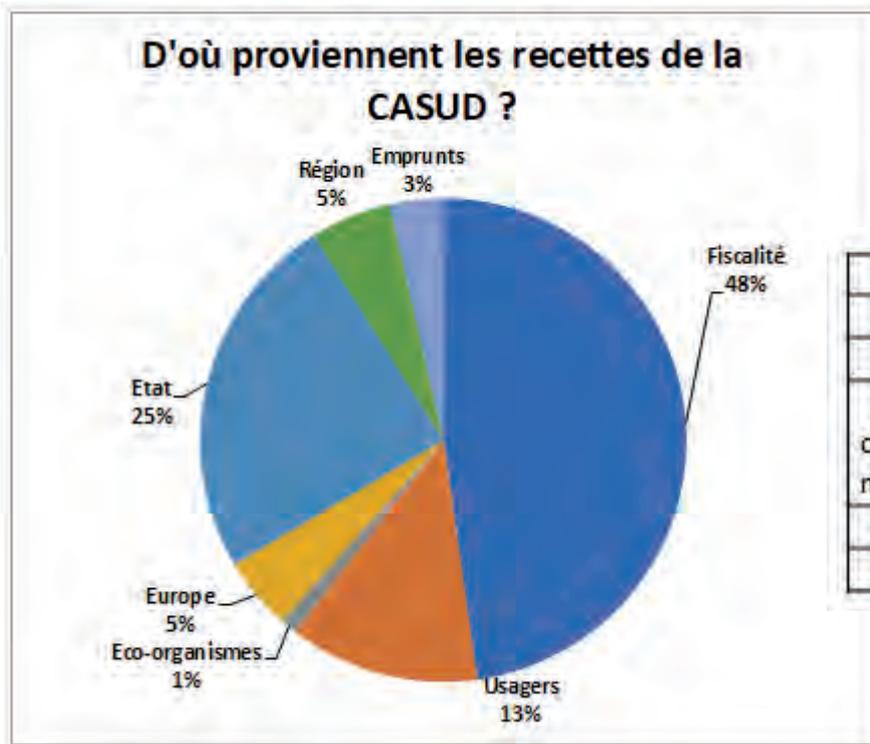
*Equilibre du compte administratif consolidé 2022  
Budget principal et budgets annexes (en millions d'euros).*

Fonctionnement			
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>75,1 M€</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>90,7 M€</b>
Charges de personnel	12,5 M€	Fiscalité	42,0 M€
Contrats de prestation de services (collecte des déchets, transports urbains et scolaires...)	29,8 M€	Dotations globales de fonctionnement	7,3 M€
Cotisation au syndicat mixte de traitement des déchets ILEVA	9,2 M€	Produits d'exploitation des services et redevances (hors refacturations de personnel entre budgets)	11,5 M€
Charges d'administration générale	5,2 M€	Subventions et participations reçues	10,7 M€
Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports)	7,5 M€	Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports)	7,5 M€
Intérêts de la dette	1,8 M€	Autres recettes	3,5 M€
Participations et subventions versées	1,2 M€	Résultat de fonctionnement 2021 reporté	8,1 M€
Dotations aux amortissements	5,8 M€		
Autres dépenses	2,2 M€		
<b>Excédent de fonctionnement 2022</b>	<b>15,5 M€</b>		

Investissement			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>53,3 M€</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>51,9 M€</b>
Travaux et acquisitions	31,9 M€	Dotations et subventions reçues	15,7 M€
Subventions d'équipement et fonds de concours versés	0,2 M€	Nouveaux emprunts	3,0 M€
Remboursement des emprunts	4,8 M€	Excédents de fonctionnement affectés à l'investissement	2,0 M€
Autres dépenses	3,0 M€	Résultats d'investissements 2021 reportés	4,9 M€
Restes à réaliser de 2021	13,4 M€	Autres recettes	6,3 M€
		Restes à réaliser de 2021	20,0 M€
<b>Déficit d'investissement 2022</b>	<b>-1,4 M€</b>		

Total investissement + fonctionnement			
<b>Total dépenses</b>	<b>128,5 M€</b>	<b>Total recettes</b>	<b>142,6 M€</b>
<b>Excédent consolidé 2022</b>	<b>14,1 M€</b>		

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et dans un contexte financier contraint par la diminution des dotations de l'Etat sur les dernières années et par l'absence de hausse de fiscalité, la CASUD a réussi à dégager un excédent de fonctionnement de 15,5 M€. Cet excédent est réaffecté en totalité au financement de l'ambitieux programme d'investissement de la CASUD (240 M€).



Fiscalité économique	8 M€
Fraction de TVA	7 M€
Fiscalité ménages	1 M€
<u>TEOM</u> (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	19 M€
Versement transports	6 M€
<b>Total fiscalité</b>	<b>41 M€</b>

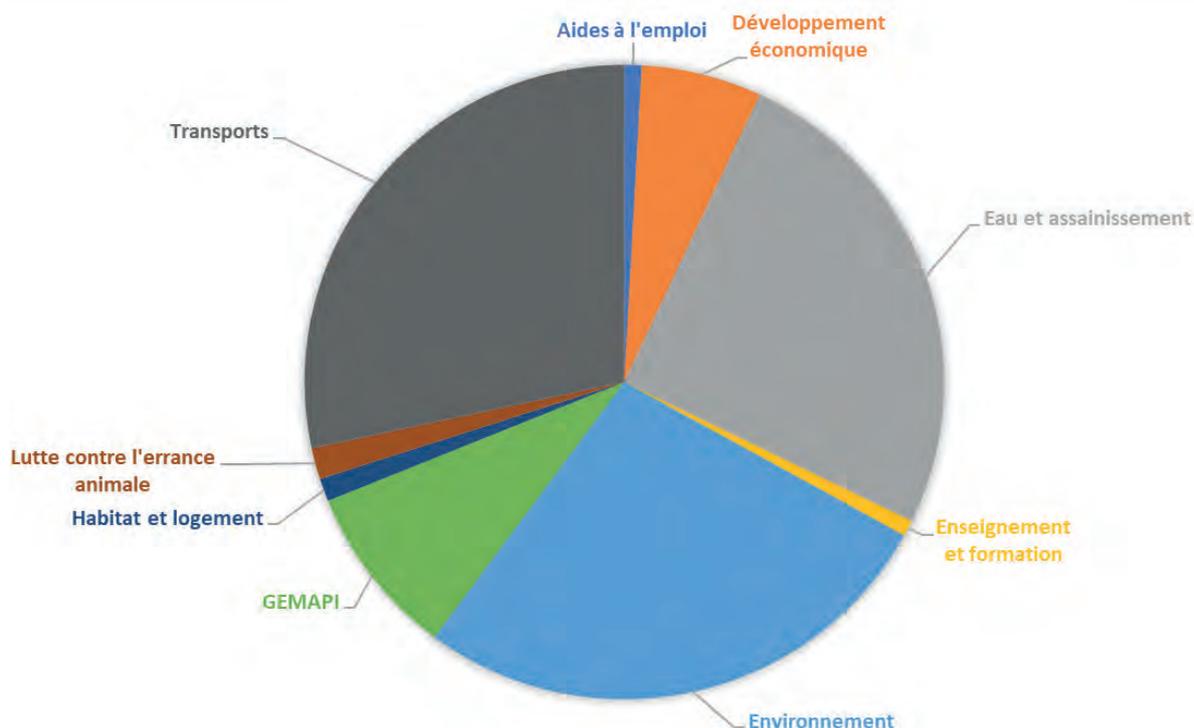
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 75,1 M€**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 90,7 M**

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT : 11 M€**

Le compte administratif 2022 de la CASUD fait apparaître de bons fondamentaux :

- Un niveau d'investissement soutenu, avec 31,9 M€ de dépenses d'investissement brut cette année, conformément au rythme prévu par le programme pluriannuel d'investissement
- Des charges courantes de fonctionnement maîtrisées
- Une capacité d'autofinancement (11 M€) permettant de limiter le recours à l'emprunt
- Un délai de désendettement sous surveillance (99,7 M€ de dettes au 31 décembre 2022, soit 9 années)



# 9 | LES RESSOURCES HUMAINES



La gestion des ressources humaines (GRH) dans une collectivité territoriale ou un établissement public local constitue une fonction stratégique.

Elle comporte des règles spécifiques par rapport au secteur privé et s'appuie sur quelques textes essentiels dont tous les autres découlent.

Le suivi des effectifs et la gestion des compétences s'inscrivent dans une démarche prospective des ressources humaines et dans un cadre budgétaire souvent contraint.

La mission des Ressources Humaines est donc d'optimiser cet effectif tout en facilitant les évolutions de l'organigramme.

Par ailleurs, au-delà du suivi administratif de chaque agent, du calcul de sa rémunération et de l'attention à sa sécurité, la gestion du personnel porte aussi sur la composition et les équilibres du collectif de travail.





## ENJEUX ET MISSIONS

La direction des ressources humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité.

Elle assure en ce sens la gestion des agents de l'EPCI depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonctions en s'assurant du bon déroulement de leur carrière administrative, leur rémunération, leur protection sociale et leur formation professionnelle.

Elle assure aux services les moyens humains adaptés et nécessaires à la réalisation des missions de service public de la collectivité, tout en veillant à la meilleure adéquation entre les agents et les postes de travail.

La direction des ressources humaines met également en œuvre des actions en matière d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des services et effectue le suivi des relations sociales et des instances représentatives du personnel au sein de la collectivité.

Outre l'ensemble de ces tâches aux aspects techniquement centrés sur la gestion du personnel, la Direction des ressources humaines s'est attachée pendant l'année 2022 à mettre en œuvre les politiques RH de l'EPCI et plus particulièrement les nouvelles dispositions réglementaires.



## Gestion administrative et financière du personnel

- La mission principale de la direction est d'appliquer et gérer, à partir des dispositifs législatifs et réglementaires, l'ensemble du processus de déroulement de la carrière, la paie, l'absence et la retraite des 400 agents permanents en moyenne de la collectivité.
- L'une des autres missions prépondérantes de la direction est d'assurer le pilotage de la masse salariale afin de garantir la maîtrise des dépenses de personnel dont le budget s'élevait à 12 504 208 Euros

## Organisation et Prévention santé au travail

- Instauration d'un dispositif de signalement des agissements sexistes : la CASUD a adhéré au dispositif mis en place par le Centre de gestion de la Réunion
- Réalisation d'un audit socio-organisationnel : 70% de répondants à l'enquête en ligne « Ma vie au Travail » - 65,10 % des agents considèrent « Dans l'ensemble, je peux dire qu'il s'agit d'une collectivité où il fait bon travailler ». Le COFIL a validé un plan d'actions qui sera décliné sur la mandature en cours.
- Formations SST et PRAP en interne à destination du personnel
- Mise en place d'une politique handicap : baisse du taux de BOE et participation aux événements autour de l'handicap (duo day...).

## Relations et politiques sociales

- Instauration du télétravail : Pour répondre à l'amélioration des temps professionnels et personnels, la CASUD a adopté le dispositif de télétravail.
- Revalorisation de 25% de la subvention au Comité d'Oeuvres Sociales (COS) : 25 000€ de financement au total
- Elections professionnelles du 8 décembre 2022 : renouvellement de l'ensemble des représentants du personnel des instances du CST et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail.

## Valorisation des compétences

- Faciliter l'intégration des jeunes dans le milieu professionnel : 38 stagiaires accueillis et 2 apprentis en dans le cadre de la préparation d'une licence informatique et d'un master en droit
- Encourager le développement des compétences - formations spécifiques : habilitations électriques, formation obligatoire de FCO marchandise, formation PSCI, formation civique et citoyenne

## PERSPECTIVES 2023

- Mettre en œuvre une politique de gestion de carrière des contractuels ;
- Engager des discussions sur les choix en matière de taux de participation aux frais de prévoyance qui deviendra obligatoire dès 2025 ;
- Finaliser le Document Unique ;
- Développer la culture « qualité de vie au travail » (QVT) : sensibilisations et ateliers d'informations sur les thématiques en lien avec la prévention, la santé, la sécurité.

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

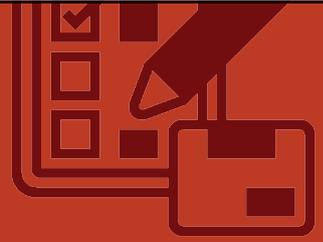
Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

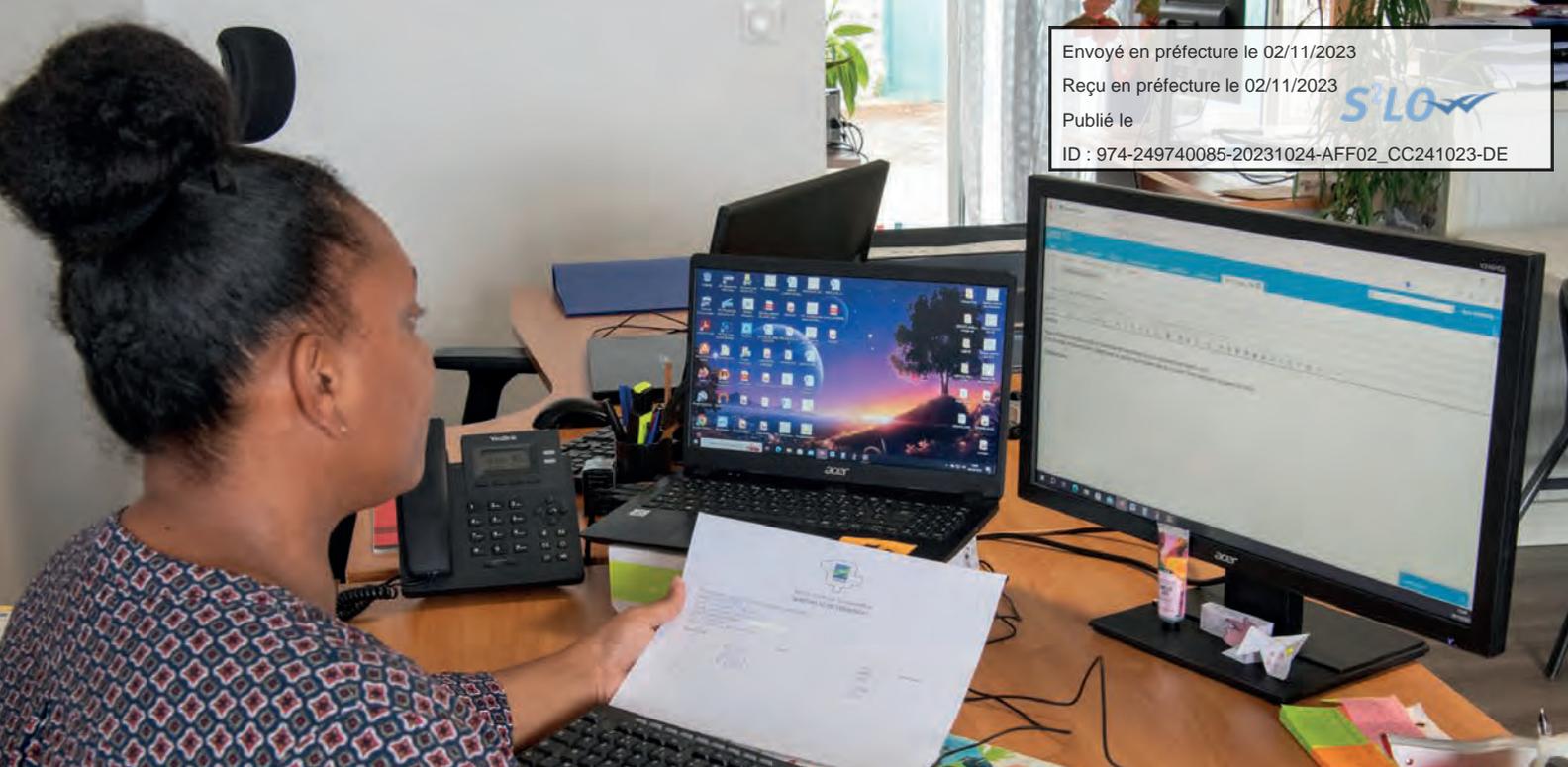
S<sup>2</sup>LO

# 10 | **DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE**



La direction de la commande publique, véritable service d'appui assure les procédures de passation de contrat.





## ENJEUX ET MISSIONS

La commande publique a pour objectif l'élaboration et le suivi des procédures de commande publique (marchés publics et délégations de service public) ainsi que la planification de la commande publique en vue de la bonne utilisation des deniers publics.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

Une cinquantaine de consultations ont été lancées dont une dizaine sous forme de demandes de devis et les autres sous forme de marchés publics avec publication d'avis dans la presse parmi lesquels une dizaine de consultations en appel d'offre ouvert ont été lancées ; Temps fort en 2022 : les délégations de Service Publics portant sur l'Eau Potable , sur l'Assainissement et sur le Transport Urbain ont été lancées.

Il est à noter qu'une trentaine de consultations (dont certaines alloties) ont fait l'objet de notification pour un montant total d'engagement de près de 22 250 000 € HT. Compte tenu de la conjoncture inflationniste, il y a eu une augmentation du nombre d'avenants conclus : environ 60 contre 45 sur l'année précédente.

## PERSPECTIVES 2023

Concernant l'année 2023, le service de la commande publique est confrontée à des enjeux très forts, notamment le contrat pour le transport urbain qu'il convient de finaliser. Cela nécessite de continuer la consolidation et même le renforcement du service de la commande publique.



# 11 | DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des affaires juridiques a pour mission la gestion des dossiers contentieux et la gestion des assurances et du foncier.





## ENJEUX ET MISSIONS

Préserver les intérêts de la collectivité, mission principale du service des affaires juridiques : cela comprend la gestion des assurances, du « foncier » et du « patrimoine », le suivi des dossiers contentieux, le conseil auprès de la direction générale, des élus et des opérationnels.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

En 2022, avec la structuration d'un service juridique comprenant deux juristes dédiés aux contentieux et aux affaires réglementaires, le traitement des contentieux et des litiges s'est organisé.

Les dossiers relatifs au patrimoine et au foncier, ont été recensés et ont permis de régulariser un certain

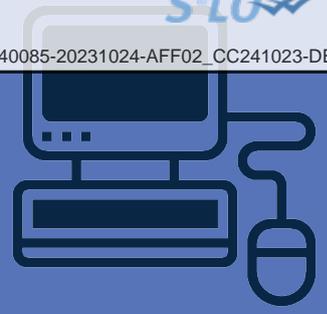
nombre d'actes. Un important travail de mise à jour des baux et autres conventions d'occupation a également eu lieu avec l'identification de contrats à renouveler.

Sur le plan des assurances, l'activité est demeurée stable.

## PERSPECTIVES 2023

Concernant l'année 2023, le service des affaires juridiques continuera sa structuration avec un accent mis sur les assurances en vue d'optimiser les contrats. Les dossiers contentieux et réglementaires, tout comme ceux du foncier et du patrimoine, continueront de bénéficier d'un suivi rigoureux avec l'appui des cabinets d'avocats partenaires.

Enfin, en matière de contrôle interne, le travail entamé avec un prestataire extérieur pour la collecte de données et d'identification de divers points de contrôle tant sur les locaux et les matériels que sur les procédures et les processus existants (via une cartographie des risques) sera exploité afin de mettre en œuvre les bases d'une politique de gestion des risques (par le biais d'un référentiel et de procédures et notes internes, notamment).



# 12 | LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'avènement de la technologie a profondément modifié le fonctionnement des collectivités territoriales et leur relation avec les citoyens. Le rôle du service informatique au sein de ces collectivités est devenu essentiel.

Toute organisation, aujourd'hui, intègre un caractère technologique : Sécurité, travail collaboratif, optimisation des coûts, accélérations des process, dématérialisation, télétravail, services en ligne.

La technologie permet d'améliorer l'efficacité des services publics, de favoriser la transparence et de stimuler la participation citoyenne. Elle permet de gérer les ressources plus efficacement, de collecter et d'analyser les données, et d'apporter des solutions innovantes aux problèmes locaux, améliorant ainsi la qualité de vie des administrés.

Le service informatique est au cœur de cette transformation numérique, assurant la gestion des infrastructures technologiques, le maintien des systèmes, le développement d'applications et la mise à disposition d'outils pour les agents mais aussi pour la communication avec les citoyens.





## ENJEUX ET MISSIONS

La direction informatique et TIC a en charge la gestion de l'ensemble des directions en lien avec l'utilisation de l'outil informatique et des télécommunications regroupant notamment :

- Le système d'information : Serveurs / Progiciels / Services / Sauvegardes ...
- Le parc informatique : 230 ordinateurs - 45 imprimantes - 13 copieurs répartis sur les pôles (9 sites) de la CASUD,
- Accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD (compétence en cours de transfert vers les communes);
- Télécommunication : téléphonie fixe - Mobile - Interconnexion - Accès Internet,
- Dématérialisation : parapheur, signature électronique, archivage électronique et plateformes associées.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

### REDMINE

Le logiciel de gestion de projet le plus populaire à été mis en place, offrant un moyen simple et performant de travail d'équipe avec automatisation des planning de Gantt, supervision simplifiée, gestion tâche par tâche et même retour des informations financières en collaboration avec le service des finances

### NEXTCLOUD

La solution Open Source de cloud souverain à été déployée (pour une phase de test), permettant:

- le travail bureautique collaboratif;
- le partage de document en interne comme en externe;
- la visio conférence 100% autonome pour la CASUD;
- le télétravail.

### WEBPANEL ISPCONFIG

À été installé de manière à pouvoir proposer des services intranet dédiés, le logiciel de document unique du service hygiène et sécurité a été déployé sur ce système.

Lancées, par e-mail et affichage, pour relever le niveau de vigilance des personnes contre le Phishing (hameçonnage) mots de passe et pour améliorer la sécurité.

## ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

Mise en oeuvre de l'archivage électronique qui gère aujourd'hui de manière automatique et sur une chaîne 100 % dématérialisée les factures et les bordereaux de mandatement.

## RGPD

La CASUD se rend conforme au RGPD avec la nomination d'un DPO, la réalisation d'une cartographie des données et traitements de la collectivité avec la mise en place d'un registre et de formulaires RGPD sur l'ensemble des services.

## FOCUS

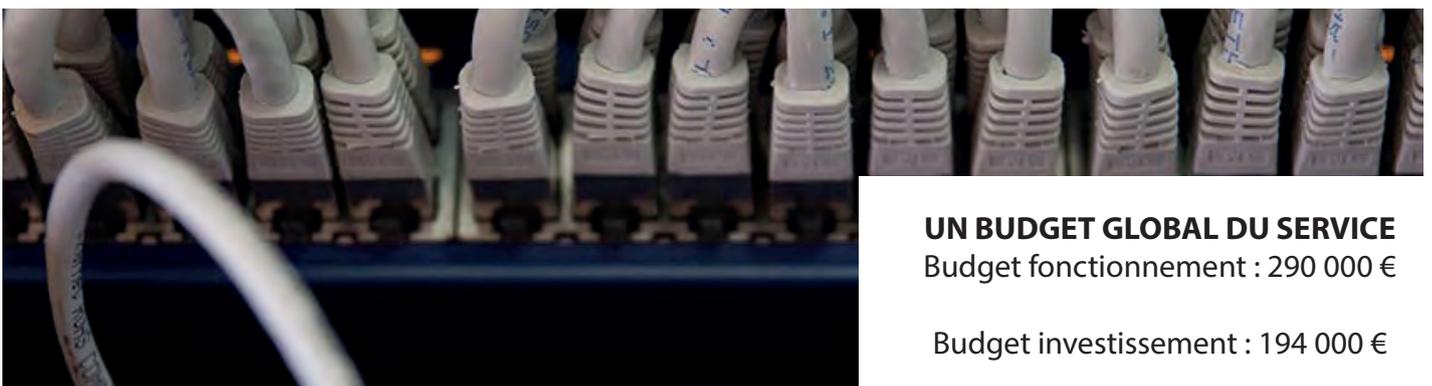


- Gestion du parc et du Système d'information - Mission principale et continue
- Amélioration des accès Télécoms (Internet et interconnexions).
- La mise en œuvre du télétravail via l'utilisation d'un VPN.
- La dématérialisation de l'attestation de service des factures et des bons de commandes (en cours) via l'utilisation du parapeur électronique
- développement du travail collaboratif : visioconférence, Nextcloud, Redmine
- La mise en œuvre d'outils de supervision du SI à distance
- La rédaction de tutoriels pour l'utilisation des nouveaux services et outils
- Mise en œuvre d'un réseau WiFi « Mesh » plus performant et sécurisé
- Archivage électronique

## PERSPECTIVES 2023

Renouvellement du parc de serveurs afin de garantir la sécurité et la pérennité des services et données déjà existantes afin de pouvoir déployer de nouveaux services :

- WebGRC : Gestion Relation Citoyens
- Archivage électronique : Généralisation aux autres services
- WebDelib : Outil de gestion des actes



### UN BUDGET GLOBAL DU SERVICE

Budget fonctionnement : 290 000 €

Budget investissement : 194 000 €

# 13 | LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES



La Direction des Systèmes d'information géographique (DSIG), pôle mutualisé d'infrastructure de données et des services géographiques pour faciliter la gestion des services publics et l'observation des dynamiques territoriales

Les technologies de l'information géographique apportent la connaissance des territoires, en gérant une prodigieuse quantité d'informations à plusieurs échelles. Aussi, la CASUD a porté depuis ces dernières années, un intérêt croissant pour les systèmes d'informations localisés, enjeu d'intelligence des territoires, de modernisation et de mutualisation à l'échelle locale de nos quatre communes.

Pour y répondre la CASUD a choisi de développer les activités suivantes suivant 4 axes :

1. Animer le réseau et organiser la mutualisation du système;
2. Capitaliser et partager les données, un riche patrimoine d'informations géographiques;
3. Développer un socle de fonctionnalités et d'outils transversaux : les services géographiques web;
4. Piloter des projets structurants : les services géographiques d'études et prospectives.





## ENJEUX ET MISSIONS

L'information géographique est incontournable pour aider à la décision ou à la planification et à la gestion des services publics. En conséquence, la CASUD doit se doter d'outils permettant le maintien de la photographie du territoire et une flexibilité d'adaptation face aux enjeux impliquant les compétences de l'Agglomération. Ainsi elle a pris l'engagement de mettre en œuvre les activités suivantes :

- Le pilotage de projets structurants se traduisant particulièrement par une volonté d'impulser, de définir et de coordonner les observatoires dédiés à la prospective et l'évaluation des politiques menée dans les domaines de l'aménagement, de l'économie, du foncier et de l'habitat nécessitant une structuration des ressources visant la pérennisation des outils de gestion et d'observation;
- Le développement des géoservices web et transversaux permettant de répondre à la mise en oeuvre de plusieurs compétences intercommunales comme l'eau, l'assainissement, l'économie ou l'habitat de façon rapide et évolutive. Les chantiers topographiques quant à eux garantissent la maintenance des outils et données géographiques partagées ;
- L'animation du réseau et une organisation de la mutualisation du système avec les communes membres afin d'augmenter la productivité et améliorer la qualité des informations produites. Cela passe par :
  - L'optimisation des géoservices gérés par les agents SIG de la CASUD et des communes ;
  - L'articulation et la facilitation des échanges de données entre les partenaires ;
  - Le partage des mêmes outils et les méthodes au sein du réseau intercommunal et ainsi de conforter, soutenir l'autonomie des communes par l'augmentation des compétences dans la mise en œuvre de leurs géoservices ;

## ACTIONS - RÉALISATIONS

### GÉOPORTAIL

Géoportail CASUD et mutualisation des outils à l'échelle intercommunale par la réalisation géoservices web destinés notamment à l'édition de plans cadastraux pour la recherche foncière , au recensement des bâtis pour la fiscalité, à l'aide à la gestion de l'eau pour des travaux de VRD

### SERVICE DE CARTOGRAPHIE :

Service de cartographie : conception et édition de plans divers : plan de ville, plan des réseaux, zones d'activités, logements, amélioration de l'habitat

## ÉTUDE D'UNE FUTURE ZONE D'ACTIVITÉ

Pré-définition d'une future zone d'activité sur le secteur

## ETUDE EN MATIÈRE D'HABITAT

Mise à jour de la cartographie des opérations de logements aidés

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE



## PERSPECTIVES 2023

Nouveaux géoservices à déployés dans les communes membres.

Études axées sur l'économie verte avec l'impact des objectifs ZAN (Zéro Artificiation Nette).



Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

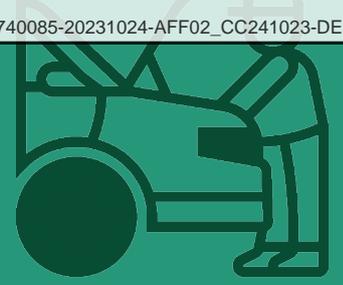
Publié le

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE

S<sup>2</sup>LO

# 14

## DIRECTION DES MOYENS LOGISTIQUES



Elle intervient sur de l'ensemble des services de la CASUD pour leur fonctionnement au quotidien.





## ENJEUX ET MISSIONS

La direction es services de Moyens intervient sur :

- l'entretien et suivi du parc automobiles de la CASUD;
- l'entretien des bâtiments;
- le nettoyage des locaux;
- la gestion des commandes des fournitures administratives et mobiliers de bureau;
- la fourniture d'équipements de protection des agents.

## ACTIONS - RÉALISATIONS

### ENTRETIEN ET SUIVI DES VÉHICULES DE LA CASUD

La DMT assure l'entretien et le suivi des véhicules de la CASUD sur la base d'un marché d'entretien de véhicules.

### ENTRETIEN BÂTIMENTS

Petites réparations courantes de maintien en l'état des bâtiments en passant par l'entretien des espaces verts associés.

### NETTOYAGE DES LOCAUX ET DIVERS

- Nettoyage des bâtiments de la CASUD;
- Gestion des produits et matériel de nettoyage..

### FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET MOBILIERS DE BUREAUX

La direction assure le suivi des fournitures administratives et des mobiliers de bureau.

### PRESTATIONS ANNEXES ASSURÉES PAR LA DMT

- Logistique des événements internes et externes (inauguration, conseils communautaires, ...);
- Approvisionnement en denrées alimentaires pour les réceptions et manifestations.

## FOCUS



Ont été livrés en 2022 :

- 2 Ford transit plateau à ridelles et bennes basculantes pour la DECV pour un coût de 82 045,39 € HT

### MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Elle assure, via un marché, la remise des équipements.

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 974-249740085-20231024-AFF02\_CC241023-DE



**Communauté d'Agglomération du Sud**  
Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon

# Rapport d'Activités 2022

[www.casud.re](http://www.casud.re)  
©Didier LAURET - CASUD